Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 056-215602210-20260623-202606023_D03-DE

COMMUNE DE ST JACUT LES PINS

Extrait du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 23 juin 2026

Le vingt-trois juin deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de SAINT JACUT LES PINS proclamés par le Bureau Electoral à la suite des opérations du 15 Mars 2026 se sont réunis dans la salle Ar Bineg sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 18 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19 **Présents : 16** **Pouvoir : 1** **Excusés : 2** **Votants : 17**

Présents : MM. BOUCHON Sophie, METAYER Franck, STEVANT Béatrice, CARPENTIER Olivier, HALLIER Nathalie, ALAGNA Romain, PREVERT Marie-Elisabeth, HERGAUX-PARÉ Marie-Ange, BOURDON David, BOUREUX Adeline, LE LOSTEC Laure, GUILLOTIN Xavier, MATHIEU Lorraine, ROYER Christophe, DA COSTA Nathalie, LAMRAOUI Mohand formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoir : M. MAÏENZA Gilles (pouvoir à Sophie BOIUCHON)

Excusés : MM. LAURENT Marie-Thérèse, BLANCHARD Pierre-Jacques

Secrétaire de séance : Mme PREVERT Marie-Elisabeth

Réf. 20260623 – D03

CONVENTION AVEC LA SOCIETE DE CHASSE

Madame la Maire présente la convention à signer avec la société de chasse dans le cadre de l'octroi d'une subvention exceptionnelle lié au projet d'achat d'un local agricole.

VU le code général des collectivités territoriales,
VU la proposition de convention à signer,

CONSIDERANT l'avis de la commission Enfance, jeunesse et vie associative du 3 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (16 voix pour et 1 abstention : Christophe ROYER):
VALIDE la proposition de convention jointe à la présente délibération
CHARGE Madame la Maire ou son représentant, à signer ladite convention et tout document y afférent.

Pour extrait certifié conforme.
ST-JACUT-LES-PINS, le 25 juin 2026
La Maire – Sophie BOUCHON

MAIRIE DE ST-JACUT-LES-PINS 56 Morbihan

La secrétaire – Marie-Elisabeth PREVERT

Publié le : 26. juin 2026